

L'auteur de l'attentat de Würzburg supposé « irresponsable » ? – Non !

<https://www.tichyseinblick.de/meinungen/taeter-von-wuerzburg-schuldunfaehig/>

PAR ZARA RIFFLER

21 juillet 2021

Introduction

L'auteur de l'attentat de Würzburg est « probablement irresponsable », selon les nouveaux résultats de l'enquête. Au lieu d'être motivé par l'extrémisme, il serait atteint d'une maladie mentale et serait donc admis dans un service psychiatrique. Il y a d'importantes raisons de ne pas le faire.

Ce sont des images que Würzburg n'oubliera jamais. Après l'attaque islamiste à la hache de 2016, un homme, pieds nus et portant un masque FFP2, a attaqué plusieurs personnes avec un couteau en juin 2021. Ses victimes étaient **principalement des femmes**, dont trois sont mortes. **Il a poignardé délibérément ses victimes dans le cou, la gorge et le dos, en criant le cri de guerre « Allahu Akbar » (Dieu est plus grand !).** Ces moments ont plongé toute l'Allemagne dans le deuil et sous le choc – une fois de plus.

Et maintenant, les citoyens allemands doivent une fois de plus être complètement abasourdis : Car les enquêtes en cours s'abstiennent d'établir une motivation extrémiste. Au lieu de cela, on dit que l'auteur des crimes est « probablement irresponsable » et qu'il sera interné dans une clinique psychiatrique, et non en prison. Comment les victimes, les proches et les citoyens pourront-ils jamais comprendre cela ? **C'est un scandale ! Il y a suffisamment de raisons importantes pour lesquelles il ne peut pas être complètement « irresponsable » et pour lesquelles il aurait pu être malade mental et radical en même temps !**

Le bureau de la police criminelle de l'État de Bavière (LKA) et le bureau du procureur général de Munich (GStA) ont annoncé dans un communiqué commun (20 juillet 2021) que l'accusé Abdirahman J. A. serait admis dans un hôpital psychiatrique. Le 15 juillet déjà, le tribunal local de Würzburg a ordonné le placement temporaire de l'accusé dans un hôpital psychiatrique à la demande du parquet de Munich, conformément à l'article 126a du code de procédure pénale. Cette disposition est désormais appliquée, « **après que l'évaluation psychiatrique a conclu que l'accusé était peut-être irresponsable au moment du crime** ». Les rapports

d'expertise ne sont pas encore terminés, que « deux experts de renom », dont le psychiatre Hans-Peter Volz, vont préparer.

MALADE MENTAL AU LIEU D'EXTRÉMISTE ?

Les résultats de l'évaluation des deux téléphones portables saisis de l'accusé n'ont jusqu'à présent apporté aucune preuve de « matériel de propagande ou autre contenu extrémiste ». Selon le LKA, les notes papier trouvées sur les lieux peu après le crime se sont avérées « non suspectes et n'ont aucun lien avec le crime ou le suspect. » TE [journal] a précédemment indiqué que les informations fournies par le Bild-Zeitung et le ministre de l'intérieur bavarois Joachim Herrmann au sujet du matériel de propagande se sont révélées fausses. Selon le LKA et le GStA, des spécialistes de l'islam s'efforcent également d'évaluer le mobile, « si et dans quelle mesure les convictions religieuses » ont pu jouer un rôle.

« IRRESPONSABLE » ?- NON ! Il y a 9 bonnes raisons à cela :

Tout d'abord, comment peut-on être incapable de jugement quand on assassine des gens avec le cri de guerre islamiste « Allahu Akbar » ? C'est ce que les témoins ont rapporté. Les témoignages – des personnes qui ont été témoins de cet acte horrible et qui sont peut-être traumatisées – ne valent-ils rien parce que ce fait ne peut être étayé par aucun « matériel de propagande » ?

Deuxièmement, Abdirahman J. A. se marmonnait encore à lui-même le jour même dans son lit d'hôpital qu'il voulait réaliser le « djihad ». Lors de la première tentative d'interrogatoire, la nuit du crime, il n'avait fait que balbutier et prier « Allah ». **Comment peut-on être « irresponsable » lorsqu'on confesse indirectement sur son lit d'hôpital vouloir mener un « djihad » – la guerre sainte et violente contre les personnes d'autres confessions avec une promesse de salut – tout en priant son Dieu ? Celui qui voulait réaliser un djihad voulait mourir en martyr !**

Car troisièmement, on sait déjà que l'assassin avait envoyé un message WhatsApp à un numéro de téléphone portable somalien appartenant à sa mère avant de commettre son crime. **Le message était apparemment un message d'adieu, disant qu'ils se retrouveraient au paradis.** Même si le

message ne contenait aucune déclaration clairement islamiste : **Comment un meurtrier qui voulait devenir un martyr peut-il être considéré incapable ? Un assassinat au cours duquel on crie « Allahu Akbar » et « Jihad » et où l'on recherche le « paradis » en tuant des femmes occidentales – c'est-à-dire « infidèles » – n'est-il pas soudainement de l'islamisme, de l'islam radical ?** Est-ce que tuer pour aller au « paradis » est seulement considéré comme une « maladie mentale » ? Comment les proches des femmes qui ont dû mourir à cause de ce « djihad » sont-ils censés comprendre cela ?

Quatrièmement, il y existe un témoignage sur son passé, qui a resurgi en 2021. En 2015, un témoin a entendu une conversation téléphonique avec **Abdirahman J. A. dans laquelle il a dit qu'il avait tué des civils, des journalistes et des policiers en Somalie en 2008/2009 pour l'organisation terroriste al-Shabaab.** Faute d'éléments concrets, le Ministère public fédéral n'avait pas ouvert d'enquête à l'époque ; de plus, A. était mineur au moment des faits. Le Centre bavarois pour l'extrémisme et le terrorisme (ZET) n'a pas non plus ouvert d'enquête car « il n'y avait pas de soupçon initial d'autres infractions à la protection de l'État ». Le témoin a été à nouveau interrogé, mais il s'agissait soudainement d'un « malentendu », rapporte le Tagesschau [média].

Cinquièmement, les déclarations de l'accusé s'inscrivent tout de même dans ce cadre : d'une part, il a justifié sa demande d'asile en Allemagne, déposée le 21 mai 2015, **en disant qu'il avait été persécuté et menacé par l'organisation terroriste al-Shabaab en Somalie,** raison pour laquelle il a dû fuir. Lors de son audition sur l'asile, il a déclaré qu'il avait empêché une attaque de la milice al-Shabaab avec une grenade à main, raison pour laquelle sa vie est maintenant menacée. En revanche, il est avéré qu'il est né en 1997 à Mogadiscio, la capitale de la Somalie. En 2008/2009, il devait avoir onze ou douze ans. **S'il se trouvait à Mogadiscio ou dans ses environs à cette époque, il est très probable qu'il a été recruté ou enrôlé de force par Al-Shabaab.** **La milice, qui fait partie d'Al-Qaïda depuis 2012,** était active à Mogadiscio et dans de nombreuses autres régions du sud et du centre de la Somalie en 2009 : à l'époque, elle comptait plusieurs centaines de cellules avec jusqu'à sept mille combattants principalement jeunes. **Les jeunes hommes sont mis sous pression et recrutés de force par la milice.** Beaucoup de ceux qui ont refusé ont été enlevés, soumis à du chantage et menacés. La réalité est la suivante : **les réfractaires aux milices sont accusés d'être des » infidèles » et menacés de mort ;** ils n'ont guère d'autre choix que de rejoindre les terroristes. Alors que beaucoup, à leur tour, rejoignent la milice islamiste – qui les attire avec de bons salaires – de leur propre volonté et conviction.

Sixièmement, l'auteur, Abdirahman J. A., a ciblé majoritairement des femmes, ce qui ne ressemble guère à une coïncidence. Ce qui est particulièrement révélateur, c'est que la première victime – les assassins choisissent généralement avec soin – était une femme. L'attaque semble systématique : il a assassiné femme après femme. En fin de compte, on ne peut jamais exclure la possibilité d'une coïncidence. Mais à quel point est-ce une coïncidence qu'en plein centre-ville, ce soient surtout des femmes qui sont attaquées ? De plus, la pratique de la mise à mort semble également peu » due au hasard ». **Il a délibérément poignardé des femmes au niveau du cou et de la gorge – cela est également connu des attaques islamistes contre les femmes.** Dans la petite ville française de Rambouillet, par exemple, un assassin islamiste a poignardé une policière à deux reprises dans la gorge. TE [journal] a analysé son compte de réseaux sociaux, qui suggère que l'auteur de Rambouillet a aussi délibérément choisi une femme comme victime, peut-être parce qu'elle ne portait pas non plus de foulard. Les meurtres de femmes peuvent également être commis délibérément pour des motifs islamistes !

Septièmement, cette haine des femmes montre à nouveau la voie à la milice islamiste al-Shabaab. Le fait que l'auteur de Würzburg ait poignardé une femme 13 fois dans le dos est censé être une « coïncidence » ou simplement un « malade mental » ? L'image qui se dégage est bien plus celle d'une haine brutale et énorme des femmes. Et cette haine des femmes pourrait également s'expliquer par le fait que l'auteur de l'attentat provenait de zones où se trouve la milice al-Shabaab, voire qu'il appartenait à cette milice. Le fait qu'il ait fui les milices d'al-Shabaab – selon ses propres déclarations – est déjà une indication qu'il aurait pu venir des zones d'al-Shabaab ou de leur voisinage avant sa fuite en 2015 ! **Dans les zones contrôlées par la milice al-Shabaab, où une interprétation stricte de la charia est pratiquée, des conditions profondément discriminatoires prévalent pour les femmes.** Les femmes sont obligées de se couvrir de la tête aux pieds et n'ont aucune liberté de mouvement – elles ne sont pas autorisées à quitter la maison sans une escorte masculine ! Elles ne sont pas autorisées à parler à des hommes étrangers. Même les soutiens-gorge ne sont pas autorisés. **Si une femme enfreint les règles islamiques radicales, des punitions brutales telles que la flagellation et l'amputation s'ensuivent.** Si une femme a eu des relations sexuelles extraconjugales ou s'est montrée « apostate de

l'islam », elle est exécutée. Souvent, les femmes qui y ont été violées sont punies par lapidation pour adultère.

Dans ces régions, les femmes sont considérées comme absolument inférieures et négligeables. Comme pour toutes les organisations terroristes islamistes, **la femme occidentale et émancipée est propagée comme une image ennemie dans les zones d'al-Shabaab.** Alors que l'image idéale de la femme dans l'islam radical consiste en la pureté, la chasteté, la servitude et la modestie, une image haineuse de la femme libre et occidentale est véhiculée comme « infidèle » et kahba (en arabe, « putain »). Presque tous **les hommes qui grandissent dans l'islam radical développent une hostilité envers les femmes.** L'anti-féminisme fait partie de l'idéologie d'al-Shabaab. **Dans quelle mesure le tueur de femmes de Würzburg peut-il vraiment être « innocent » s'il vient de ces régions ?**

Huitièmement : même s'il n'appartenait pas à la milice islamiste al-Shabaab en Somalie, **la probabilité est énorme qu'il soit entré en contact avec des idéologies islamistes en Somalie** – en raison des conditions sur le terrain, c'est presque **inévitabile.** Les enquêteurs ont parlé à la mère et à l'ex-femme de l'agresseur, qui vivent en Somalie. Toutes deux auraient déclaré que A. n'est pas un fanatique religieux. Toutefois, cela ne signifie pas qu'il n'a pas été en contact avec les idéologies islamistes. **En Somalie, l'islam radical est largement répandu par les groupes islamistes.**

Le commissaire du gouvernement allemand pour la liberté religieuse dans le monde, qui dépend du ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ), affirme que le système juridique somalien est dominé par **la charia** : « *Dans les régions du sud du pays et de la frontière avec le Kenya occupées par la milice terroriste islamiste fondamentale Al-Shabaab (AS), la population subit des pressions pour appliquer l'interprétation particulièrement fondamentaliste de l'islam propagée par la milice* », indique le BMZ. Alors l'attaque peut-elle vraiment être une simple « maladie mentale » ? « *Il existe une forte pression sociale pour pratiquer ouvertement l'islam de la variété sunnite* », poursuit le rapport. « *Pour AS, les adeptes d'interprétations plus libérales de l'islam qui ne se conforment pas à la milice sont considérés comme des apostats et sont persécutés.* » **Dans ce contexte, il est irréaliste de penser qu'une personne qui a fui de Somalie à cause de la milice al-Shabaab ne pourrait pas avoir intériorisé un islam radical au préalable, mais serait simplement « malade mental ».**

Neuvièmement : pourquoi une maladie mentale devrait-elle exclure un motif islamiste et donc aussi une culpabilité toujours possible ? Les troubles mentaux vont de pair avec la radicalisation islamique. Un motif n'exclut jamais l'autre. Au contraire. Les troubles psychologiques sont souvent soit la cause, soit la conséquence des processus de radicalisation. Et les idéologies islamistes et les problèmes psychologiques se renforcent souvent mutuellement. Les idéologies et la propagande islamiques radicales sont conçues pour déclencher des maladies mentales. Les habitants de la Somalie connaissent des conditions de vie inhumaines et profondément discriminatoires sous le régime de l'islamisme radical et de la milice al-Shabaab : d'autres sont opprimés, torturés et exécutés sous leurs yeux.

Abdirahman J. A. a pu être exposé à ces idéologies islamiques radicales par l'intermédiaire de l'organisation terroriste à un très jeune âge et a très probablement été en contact avec ces idéologies et ces actes cruels. Il est difficile d'imaginer qu'en tant qu'homme adulte, il puisse se défaire sans aide des normes et idéologies radicales ou de ses traumatismes. **On peut être malade mental et radical en même temps – ce n'est pas une contradiction ! Et la maladie mentale, à la lumière de cela, ne devrait pas être un laissez-passer pour tuer des femmes occidentales.**